



MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION AU GO SPORT TRAINING FESTIVAL

Article 1: OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente sont conclues entre la société GO Sport France, SAS au capital de 41 509 983,00€ dont le siège social est situé 17 Avenue de la Falaise, 38360 Sassenage, immatriculée au RCS de Grenoble sous le numéro 428 560 031 (ci-après dénommée « La Société » ou « GO SPORT ») et toute personne physique s'inscrivant à une ou plusieurs sessions de master class dans le cadre du GO SPORT TRAINING FESTIVAL, événement sportif organisé par GO SPORT du 25 février 2022 au 17 avril 2022 plus précisément présenté sur le site www.go-sport-training-festival.fr (ci-après désigné « Le Site »)

Elles ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les participants peuvent s'inscrire et payer leur inscription.

Article 2 : ORGANISATEUR

L'événement GO SPORT TRAINING FESTIVAL est organisé par GO SPORT, et qui a mandaté l'AGENCE IS (Infiniment Sport) immatriculée au registre du commerce de Nanterre sous le numéro 519 543 409, dont les locaux sont situés au 29 rue de Courbevoie à Nanterre (92000), infos@agence-is.fr, pour sa mise en œuvre.

Article 3 : MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription s'effectue sur le site internet suivant, accessible depuis le Site : https://www.njuko.net/go-sport-training-festival-2022/select_competition du 25 février 2022 au 17 avril 2022.

L'inscription est ouverte à tous les participants hommes et femmes ayant 16 ans révolus et plus le jour de leur participation. Le non-respect des conditions d'âge au moment de l'inscription entraînera une annulation de l'inscription sans possibilité de remboursement.

A chaque participant(e) ayant validée son inscription sera demandé une pièce d'identité avant l'entrée sur le site de l'événement. Sans présentation de cette dernière, il ne sera possible d'accéder à l'événement.

Le prix de l'inscription varie selon l'offre de services et formule affiché sur la billetterie en ligne. Le prix est le même pour les participants Français ou étrangers, et ce tout au long de la phase d'inscription qui s'étend du 25 février 2022 au 17 avril 2022.

Les prix affichés sur le site sont, par défaut, indiqués en euros et toutes taxes comprises et sont applicables en France métropolitaine.

Il n'est pas possible de s'inscrire sur place, par courrier ou format papier.

Toute information validée lors de l'inscription concernant l'achat d'une master class pour le GO Sport Training Festival est définitif et ne pourra faire l'objet de changement ou d'une réclamation. L'achat est personnel et nominatif.

Le règlement de l'achat se fera uniquement par carte bancaire. Le prix des master class sont indiqués en euros, toutes taxes comprises, aux taux en vigueur au jour de la commande.

L'accès à l'événement GO SPORT TRAINING FESTIVAL par le client ne sera possible qu'après paiement complet de l'inscription à une ou plusieurs master class par ce dernier.

Le prix, la date et l'heure mentionnée sur la page de l'événement du site www.go-sport-training-festival.fr doivent être vérifiés par le consommateur préalablement au paiement afin que ce dernier s'assure qu'il corresponde au billet sollicité.

Aucune réclamation ultérieure ne sera prise en compte à ce titre.

Article 4 : FACTURATION, MODALITE DE PAIEMENT ET BILLETTERIE

Les factures seront adressées par envoi électronique à l'adresse email précisée au moment de l'inscription sur le site.

Chaque facture comportera les informations suivantes : - le nom, le prénom et l'adresse du Client – le nom de la plateforme de billetterie Njuko - la date de facture - la désignation des services vendus.

Lors de son inscription, le participant(e) reçoit par email, à l'adresse précisée au moment de l'inscription sur le site, une confirmation d'inscription pour chaque master classe achetée.

Cette confirmation d'inscription fait office de billetterie. Elle est nominative, et ne peut être cédée ou revendue. Dans le cas d'achat en pack, le principe de billetterie reste le même.

A chaque participant(e) ayant validée son inscription sera demandé une pièce d'identité avant l'entrée sur le site de l'événement.

Article 5 : PARTICIPATION

Les participants participent à cet événement sous leur propre responsabilité. L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident provoqué par une défaillance physique consécutive à un mauvais état de santé. 2 modes de participation sont proposés :

- Un mode de participation à une master classe unitaire payante composée de 3 master sessions ;
- Un mode de participation à plusieurs master class mis en place au travers de 5 packs payants permettant d'avoir accès à plusieurs moments de participations.

Article 6 : MODALITES DE L'ÉVÉNEMENT

Le GO SPORT TRAINING FESTIVAL se déroulera le 23 et 24 avril 2022 à la salle Wagram. Le samedi 23 avril 2022 de 9H00 à 23H30 et le dimanche 24 avril 2022 de 09H à 18H.

Chaque master classe ayant un programme spécifique, les horaires dédiés sont précisés sur le Site ainsi que sur la confirmation d'inscription. Il ne sera pas possible d'accéder au site de l'événement en dehors des horaires précisés lors de la confirmation d'inscription.

Dans le but, d'optimiser la qualité de l'événement, il ne sera possible pas d'accéder au master session (session d'entraînement à l'intérieur d'une master class) que si cette dernière a débuté. .

Article 7 : ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance en conformité avec les activités de communication et d'événementiel.

Il incombe aux participants de s'assurer personnellement (responsabilité civile). Les participants, déclarent être en possession d'une police d'assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels. En souscrivant à l'événement, les participants déclarent être informés de ce point et acceptent de participer sous leur entière responsabilité. Ils dégagent l'organisateur de l'évènement et les partenaires, de toutes responsabilités pour quelques réclamations que ce soit, concernant toutes blessures personnelles, décès ou dommages matériels survenus lors de ce challenge connectée.

Article 8 : IMAGES ET DROITS D'UTILISATION

En validant leur inscription, les participants autorisent l'organisateur et ses partenaires, par l'intermédiaire de tout prestataire de leur choix, à filmer, photographier et procéder à l'enregistrement de leur image et/ou de leur voix et à tout autre moment relatif à l'événement (préparation, événement lui-même, remise du prix, file d'attente etc...).

Les participants autorisent Go Sport, l'organisateur et ses partenaires à utiliser, à titre gratuit, les images et les sons enregistrés lors de leur participation à l'événement (préparation, training , boutique etc...) à titre commercial ou non, en intégralité ou par extraits, sur tous supports connus ou inconnus à ce jour (notamment TV, vidéogrammes, CD, DVD, sites internet, affiches, notamment sur les lieux de vente et/ou dans les vitrines, presse, cinéma, dépliants ou brochures, catalogues, dossiers de presse), en France, pour illustrer toute opération de communication ou de promotion en relation ou non avec la course.

A travers l'utilisation des réseaux sociaux, les participants pourront être amenés à donner leurs autorisations à l'organisateur pour enregistrer, et repartager les contenus diffusés sur des profils ouverts. Les images, vidéos et sons enregistrés pourront être utilisés en intégralité ou par extraits, sur tous supports connus ou inconnus à ce jour en France, pour illustrer toute opération de communication ou de promotion en relation ou non avec le challenge.

Article 9 : ANNULATION ET REMBOURSEMENT

L'utilisateur ne bénéficie pas de droit de rétractation sur l'achat de prestations de loisirs qui doivent être fournies à une date ou selon une périodicité déterminée, conformément aux dispositions légales de l'article L.121-21-8 du Code de la Consommation suivantes : « Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats : [...] 12° De prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de

locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ». Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure par les autorités compétentes ou pour motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement de frais d'inscription ne pourrait être effectué et aucune indemnité perçue... Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non-participation au festival, et ce, quel qu'en soit le motif.

Informations complémentaires :

Dans le contexte actuel de renforcement des dispositifs de santé relatif à l'épidémie de la Covid 19 sur les événements publics, sur l'ensemble du territoire, nous attirons votre attention sur les mesures exceptionnelles mises en place pour les manifestations sportives. Le dispositif sanitaire pourra être renforcé pour répondre aux obligations d'application des règles en vigueur fournies par les autorités compétentes.

Les consignes bagages seront limitées (sac vérifié par l'organisation) à un sac de petite taille par personne. L'organisation se laisse le droit de refuser un sac "hors format" représentant une contrainte majeure dans la gestion de ce dernier. Les accès avec sac seront interdits dans l'espace dédié à la pratique sportive. Seul le matériel fourni par l'organisateur destiné à la pratique en lien avec la master classe en cours sera autorisé. A défaut, le ou la participante ne pourra accéder à l'événement.

Article 10 : ACCEPTATION

Tout participant inscrit reconnaît avoir pris connaissance des CGC et règlement et en accepte l'intégralité des clauses et leur application.

Article 11 : INFORMATIQUES ET LIBERTES

Les coordonnées des participants pourront être traitées conformément à la loi Informatique et Libertés. Les données personnelles fournies par les participants seront communiquées par l'organisateur à ses partenaires. Elles pourront notamment être utilisées à des fins commerciales. En application du Règlement général sur la protection des données du Parlement Européen du 27 avril 2016, les participants disposent des droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant. Ce droit peut être exercé en écrivant à : Agence IS / Direction Événementielle – GO SPORT TRAINING FESTIVAL / 29 Rue de Courbevoie / 92000 Nanterre © TOUS DROITS RÉSERVÉS AGENCE IS (INFINIMENT SPORT).